REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur – Fraternité – Justice
--------- . ---------

MINISTERE DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

Transformation Numérique pour l'Afrique / Programme Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest
(WARDIP – Composante Mauritanie)
Unité de Gestion du Projet WARDIP-Mauritanie

Avis d'Appel d'Offres National pour Fournitures
(Processus à Deux Enveloppes)

Appel d'Offres No : *AO-08*

Projet : : Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest
WARDIP – Composante Mauritanie

Acheteur : *Unité de Gestion du Projet WARDIP-Mauritanie*

Pays : *République Islamique de Mauritanie*

Intitulé du Marché *: **AO-08** - **Acquisition d'équipements informatiques dans le cadre de la digitalisation des marchés publics***

Crédit/No *: 7445-MR*

Emis le *: 05 novembre 2026*

1. **La République Islamique de Mauritanie** *a reçu* un financement de la Banque mondiale pour financer le coût de la composante-Mauritanie du **Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest WARDIP – Mauritanie** et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché *relatif à « l'**Acquisition d'équipements informatiques dans le cadre de la digitalisation des marchés publics** »*

2. **L'Unité de Gestion du Projet (UGP)_WARDIP** au **Ministère de la Transformation Numérique et de la Modernisation de l'Administration** sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour *l'**Acquisition d'équipements informatiques dans le cadre de la digitalisation des marchés publics***.

3. La passation du Marché sera conduite par Mise en Concurrence Nationale (AON) tel que défini dans le « *Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement* » de la Banque mondiale *de juillet 2016, mis à jour en mars 2025 » de la Banque mondiale, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans ledit Règlement* et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans ledit Règlement.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de

Monsieur le Coordinateur du Projet WARDIP-MAURITANIE

Unité de Gestion du Projet (UGP)_WARDIP au Ministère de la Transformation Numérique et de la Modernisation de l'Administration

TVZ, N° 099 – Nouakchott ; -Téléphone : +222 45 24 11 02 - Courriel : wardip@mtnima.gov.mr

Afin de prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures de bureau *de 09h00 à 16h00* à l'adresse mentionnée ci-dessus du Projet WARDIP.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous et contre un paiement non remboursable de **5.000 MRU**. Le paiement sera effectué au niveau du trésor public. Le Dossier d'appel d'offre sera remis au représentant du soumissionnaire contre présentation de la quittance du trésor.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse suivante à la fin de cet avis au plus tard le ***mardi 8 décembre 2026 à 12 heure locale en Mauritanie***. La soumission des offres par voie électronique *« ne sera pas »* autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les enveloppes extérieures des Offres marquées « OFFRE ORIGINALE », et les enveloppes intérieures marquées « PARTIE TECHNIQUE » seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente à l'adresse mentionnée ci-dessous *à la fin de cet avis* le ***mardi 8 décembre 2026 à 12 heure locale en Mauritanie***. Toutes les enveloppes marquées « PARTIE FINANCIERE DEUXIEME ENVELOPPE » devront rester non ouvertes et seront conservées en un lieu sûr par le Président de la Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Transformation Numérique et de la Modernisation de l'Administration jusqu'à la deuxième ouverture publique.

7. Toutes les offres doivent comprendre *« une Garantie de l'Offre »*, pour un montant de

90.000 MRU ; elle devra demeurer valide pendant cent quarante-huit (148) jours à compter de la date limite de dépôt des offres, soit vingt-huit (28) jours au-delà de la période de validité des offres.

8. L'attention est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulgation des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.

9. L'évaluation des offres sera organisée en deux étapes :
 - Evaluation des Parties Techniques des Offres (Conformité de l'offre, qualification des soumissionnaires, évaluation technique détaillé de la partie technique ;
 - Evaluation des offres Financières ;

10. L'offre la plus avantageuse est celle remise par le soumissionnaire qui (i) satisfait aux critères de qualification, (ii) dont l'offre a été jugée conforme pour l'essentiel et (iii) a obtenu le score technique /financier le plus élevé. Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'Offre aura été évaluée la plus avantageuse.

11. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP/MTNMA)

Adresse : **Ilot ZRC, lot 418, Rue Moulaye El Hacen Ould Moctar El Hacen**

Nouakchott Mauritanie

Téléphone : **+222 49 72 71 70** - Courriel : **cpmp-mtnima@mtnima.gov.mr**